

INTITULÉ DU POSTE

Enseignant(e) de piano : Temps non complet, à raison de 4/20^{ème}

STRUCTURE D'ACCUEIL

La communauté de communes Cingal – Suisse Normande regroupe 41 communes et compte un total de 23 365 habitants. Elle a la compétence culture au travers de la gestion d'une école de musique.

L'école de musique intercommunale de la Cingal Suisse Normande, est un établissement agréé par l'Etat. Elle compte actuellement 8 enseignants et accueille environ 100 élèves sur différents sites d'enseignement : **Barbery, Boulon, Bretteville sur Laize, Cauvicourt et Thury-Harcourt-le-Hom.**

MISSIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité du responsable de l'école de musique, l'agent travaillera en collaboration avec les autres enseignants de l'école de musique et aura pour mission principale l'enseignement de cours de piano sur les différents sites définis selon les inscriptions.

Il/elle assurera les principales missions suivantes :

- Enseigner le piano
- Contribuer aux projets culturels et artistiques de la structure
- Préparer les cours
- Assurer l'apprentissage de techniques instrumentales
- Assurer le suivi des études des élèves
- Contribuer au développement de la structure
- Participer aux réunions de travail
- Être force de propositions

PROFIL RECHERCHÉ

Diplôme d'Etat d'Assistant d'Enseignement Artistique Spécialisé de la spécialité (D.E.)

Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI)

Diplôme d'Etudes Musicales (D.E.M.) ou Diplôme National d'Orientation Professionnelle (D.N.O.P.)

Diplôme du MAI (Music Academy International), anciennement CMCN

Les différents diplômes peuvent être en cours d'obtention sur présentation d'un justificatif d'inscription aux sessions de formations ou d'examens

SAVOIR

Expérience de la pratique musicale d'ensemble (direction, arrangements)

Disposer d'une bonne culture musicale générale

Posséder une expertise dans la pratique instrumentale du piano

Maintenir un niveau d'expert dans cette spécialité avec un exercice régulier et professionnel

Maintenir une connaissance active de l'organisation relative à l'organisation des études dans les conservatoires et écoles de musique

Posséder des connaissances élémentaires en musicologie

Posséder des connaissances approfondies en formation musicale

Maitriser le déchiffrage instrumental

SAVOIR-FAIRE

Direction d'ensemble instrumental et/ou vocal

Savoir accompagner à l'instrument un groupe de musiciens

Maitriser sa spécialité et faire preuve d'ouverture face aux courants et répertoires musicaux

Appliquer et coordonner des programmes avec ceux de l'équipe et avec le projet d'établissement (en cours d'écriture)

Conseiller les élèves et les accompagner dans leur choix

Être pédagogue

Adapter sa pédagogie en fonction des publics concernés

Innover en cherchant de nouvelles approches pédagogiques

Participer à des formations de sa spécialité ou cohérence avec le projet professionnel

SAVOIR-ÊTRE

Sens aigu du service public et respect du fonctionnement (lien hiérarchique, procédures...)

Respect de la déontologie de l'enseignement

Devoir de réserve et obéissance à l'autorité

Savoir prendre des initiatives tout en rendant compte

Savoir travailler en équipe

Avoir le sens du contact

Être à l'écoute des besoins des élèves ou des familles

Savoir se remettre en question

Savoir travailler en collaboration

Avoir un esprit d'entraide et de solidarité

Faire preuve d'une grande disponibilité, flexibilité et autonomie

CONDITIONS D'EMBAUCHE

Poste basé sur les différents sites.

Temps de travail : Temps non complet, à raison de 4/20^{ème}

Recrutement par voie contractuelle

Salaire basé sur la grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale : catégorie B, grade d'Assistant d'Enseignement

Artistique Principal 2^{ème} classe

Avantage : CNAS, participation au contrat santé labellisé et au contrat groupe prévoyance

Poste à pourvoir au 01/09/2026

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nicolas LEDUC

Responsable de l'école de musique

Tél. : 02 31 79 00 03 ou 06 76 80 47 45

Mail : ecoledemusique@cingal-suissevenormande.fr

CANDIDATURES

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de :

Monsieur Le Président

Communauté de Communes Cingal – Suisse Normande

4 Rue Docteur Gourdin

14 220 THURY-HARCOURT-LE-HOM

Et à envoyer de préférence par courriel à :

l.tillon@cingal-suissevenormande.fr